

Bilan d'activité 2020-2021

- La situation depuis l'Assemblée Générale de 2019 est la suivante :
 - Aucun retour de l'Etat, du Conseil Régional, de la MEL et de la plupart des Elus concernant le procès-verbal de l'AG du 27 novembre 2019 qui leur a été officiellement adressé, malgré les questions précises évoquées.
 - Pour rappel, sans entrer dans les détails, pour cause de pandémie due au virus COVID 19, le fonctionnement de l'association depuis 2 ans a été fortement perturbé :
 - L'Assemblée Générale statutaire n'a pas pu être organisée en 2020 compte tenu des obligations sanitaires en vigueur qui ont perduré pendant de nombreuses semaines.
 - Dans ce contexte national, difficile et préoccupant, les appels de cotisations ont été différés ainsi que la date de cette Assemblée Générale ; seul le site internet (apparemment peu visité, car aucun retour n'a été enregistré) a été mis à jour pour information de la situation ; un communiqué sur le bulletin municipal de Gruson a été rédigé ; l'association, invitée par la Mairie de Gruson a été présente à un forum des associations, lui aussi sans retour important (les contacts enregistrés dénotent une lassitude fataliste des riverains, toujours gênés, mais démotivés devant l'absence de considération manifeste des services de l'Etat et de la MEL depuis plus de dix ans).
 - Nous avons régulièrement contacté la MEL, notre députée et nos maires par courrier et même obtenu une réunion avec notre députée, pour faire le point sur nos demandes récurrentes toujours en suspens principalement :
 - la réduction de vitesse des poids-lourds à 80 km/h
 - et une concertation effective concernant les questions techniques toujours en suspens, lors d'une réunion technique de fin d'opération de construction des murs anti-bruit, réunissant Pouvoirs Publics, Elus concernés et riverains, pour retour d'expérience et évaluation des résultats obtenus projetés à l'horizon 2030 comme promis formellement par l'Etat et la MEL en 2006.
 - Dans les faits :
 - Nous avons obtenu une réponse négative catégorique à toutes nos demandes d'explication et de soutien adressées à la MEL malgré les engagements d'origine de ses Présidents : elle considère avoir rempli toutes ses obligations et nous renvoie vers l'Etat gestionnaire de l'A27 (Lettre du Vice-Président GERARD). A noter que les services techniques de la MEL agissent pour le compte de l'Etat concernant le PPBE et la surveillance acoustique des autoroutes autour de la métropole .
 - Par contre, une avancée positive a été constatée pour la première fois . Plusieurs articles sont parus dans la Voix du Nord concernant le prochain transfert des poids-lourds de l'A22 vers l'A27 dans le sens Belgique France suite à des négociations entre la MEL et ses partenaires belges. L'association a réagi auprès de la Préfecture, de la MEL et de la Voix du Nord pour faire connaître le point de vue des riverains de l'A27 complètement ignoré dans les premiers articles. Grâce à l'intervention de M. Le Maire de CHERENG et de notre Députée auprès de M. DARMANIN et de M. le Préfet, une réunion a été organisée en mairie de CHERENG , où étaient présents nos Maires : la décision de réduire la vitesse à 110 km/h pour les voitures et 80 km/h pour les poids lourds avec interdiction de doubler a été prise par M. le Préfet (annoncée dans la Voix du Nord), malgré la forte réticence systématique de principe de la DIR. Elle est effectivement mise en place depuis quelques semaines (mais seulement à titre expérimental provisoire). C'est une première victoire à consolider après de nombreuses années de refus systématique sans argumentation, malgré nos demandes récurrentes.
 - Par ailleurs, de nombreuses questions subsistent sur le PPBE (l'A27 n'est plus une zone à enjeux) et l'exploitation de l'observatoire du bruit mis en place par la MEL pour le compte de l'Etat en ce qui concerne le réseau autoroutier métropolitain (suivi de l'évolution du bruit et du trafic largement insatisfaisant). Nos questions récurrentes auprès de la MEL restent toujours sans réponse à ce jour, notamment suite à une observation déposée par l'association lors de l'enquête publique sur le PPBE 2020 voté par la MEL.
 - Pour mémoire, rappelons les nombreux articles parus sur la Voix du Nord concernant l'A27 : accidents mortels impliquant des poids lourds, épisodes de pollution la réduction de vitesse imposée par la Préfecture, bouchons et pollution de la Marque par les effluents non traités avec abattage d'arbres à Chereng .